



MAIRIE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 OCTOBRE 2017

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard - LETT Xavier - FACON Christian - RATEL Chantal - SIMON Christian - PERRI René - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie - MOREAU Dominique - JAMMES Sandrine - GINDRE Gabrielle

Absents : PASTEL Denis - CRASEZ Angeline

Procurations : CHIAPUSSO Alne à RAFFIN Jean-Claude - THOMAS Louls à MASOCH Gérard -- TEYSSIER Yannick à PERRI René - BOTTE Géraldine à SELTZER Nicole - PETINOT Laurence à JAMMES Sandrine

Conseillers en exercice : 22 **Quorum :** 12 **Présents :** 15 **Pouvoirs :** 5 **Votants :** 20

Date de la convocation : 19 octobre 2017

Madame Sandrine JAMMES a été élue secrétaire

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 25 septembre 2017.

1. BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative N°3 ci-dessous :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-627 : Services bancaires et assimilés	/	500.00 €	/	/
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	/	500.00 €	/	/
D-65548 : Autres contributions	500.00 €	/	/	/
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	500.00 €	/	/	/
TOTAL FONCTIONNEMENT	500.00 €	500.00 €	/	/
TOTAL GENERAL		0.00 €		0.00 €

2. Subvention exceptionnelle à l'association pour les Jumelages pour l'organisation d'une rencontre de judo à Oulx le 1^{er} décembre 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de deux cents euros (200 €) à l'Association pour les Jumelages pour l'aider au financement d'une rencontre des clubs de judo français et italien qui aura lieu le 1^{er} décembre 2017.

3. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTS D'HIVER MODANE VALFREJUS (SHMV)

Par 18 voix pour, 1 contre (Claude FRIQUET) et 1 abstention (Dominique MOREAU), le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de mille euros (1000 €) à l'Association Sports d'Hiver Modane Valfréjus pour l'aider au financement des forfaits de ski saison 2017/2018.

4. DOMAINE SKIABLE DE VALFREJUS : INDEMNISATION DES PROPRIETAIRES D'ARRONDAZ ET DU FREJUS – SAISON 2016/2017

Par 19 voix pour et 1 abstention (Christian FACON), le Conseil Municipal accorde l'indemnisation des propriétaires d'Arrondaz et du Fréjus conformément au tableau ci-dessous :

N° ordre	NOM DES PROPRIETAIRES	ARRONDAZ ET FREJUS SURFACE	PISTE ENVERS COL SURFACE	TOTAL EN m²	Montant Indemnité 2017 par propriétaire	Montant total de l'indemnité - INDIVISION
1	Mme BILLARD Florine	57a58ca	35a03ca	9 261	161,14 €	
2	Mme BOUZONVILLIER Elisabeth	51a88ca	13a00ca	6 488	112,89 €	
3	Mme JEANNIN Cécile (cst ANCELIN/JEANNIN/BOUZONVILLIER)	61a62ca		6 162	107,22 €	
4	M. ANCELIN Alain (Cts ANCELIN Joanny)	15a94ca		1 594	27,74 €	
5	Consorts BERNARD * Mme BERNARD Maryse * M. BERNARD Georges * M. BERNARD Daniel	53a87ca		5 387	93,73 €	93,73 €
6	Mme BIESSY CORDILLAT M. Th.	74a71ca	18a68ca	9 340	162,52 €	
7	Indivision BERNARD/GIRAULT *M. GIRAULT Etienne-SCI les 4 marmottes CTS BERNARD * Mme BERNARD Maryse * M. BERNARD Georges * M. BERNARD Daniel	21a84ca 21a83ca		2 194 2 193	38,18 € 38,16 €	38,16 €
8	M. GIRAULT Etienne -SCI les 4 Marmottes	1ha23a50ca	40a28ca	16 378	284,98 €	
9	Mme LORENZETTI Dertise	9a99ca		999	17,38 €	
10	Mme DOL Aimée	56a72ca		5 672	98,69 €	
11	Mlle CHARVOZ Marie	54a08ca	4a39ca	5 848	101,76 €	
12	M. CHINAL Aristide	9a28ca		928	16,15 €	
13	M. CHINAL Jean Marie	18a68ca		1 868	32,50 €	
14	M. CLAPPIER Alain	1ha55a51ca	18a82ca	17 433	303,33 €	
15	Indivision CONTAT * CONTAT Pierre * DELEGLISE Béatrice * EXCOFFON Véronique	1ha63a27ca		16 327	284,09 €	284,09 €
16	M. JACOB Jean Yves	78a83ca	20a77ca	9 960	173,30 €	
17	Mme FALLETTI Lucie	22a53ca	3a27ca	2 580	44,89 €	
18	CTS GRAVIER/BUGNONE	4ha80a89ca	36a06ca	51 695	899,49 €	
19	Mme BEYSSAC Catherine	7a52ca		752	13,08 €	
20	Mme NUER Mailys	2a00ca		200	3,48 €	
21	M.s VIGNOUD Marc et Robert	23a82ca		2 382	41,45 €	
22	Mme FAVRE Marie Reine TOTAL	49a08ca 16ha15a18ca	1ha90a31ca	4 908 180 549	85,40 € 3 141,55 €	

Forfait journée - saison 2016/2017 : 29,00 €/jour - saison 2017/2018 : 30,00 €/jour
soit une augmentation forfaits de 3,5 % par rapport à l'année précédente

montant au m² 2016/2017 : 0,01740 €
montant au m² 2015/2016 : 0,01682 €

5. CONVENTIONS DE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LES PARCELLES COMMUNALES C N° 450 ET 451 – RUE CROIX BLANCHE POUR RESEAUX ENEDIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les conventions de servitude à intervenir entre la commune de Modane et la Société ENEDIS dans le cadre de l'alimentation électrique de la SCI RUE DE LA PAIX à Modane sur les parcelles communales cadastrées Section C n°450 et 451 – Rue Croix Blanche.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire communale.

6. DESIGNATION D'UN ADJOINT – SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE A LA SCI JCK LOUTRAZART

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Jean-Claude RAFFIN ne participant pas au vote), désigne Madame Nicole SELTZER, 1^{ère} adjointe, pour procéder à la signature de l'acte de vente relatif à la cession des parcelles communales situées au lieudit «Les Lissières», cadastrées section A n°1848p, 3462p 3471, à la SCI JCK LOUTRAZART dont le Maire, gérant de cette société, se trouve empêché.

7. DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE) ET EQUIPEMENTS ASSOCIES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MAURIENNE-GALIBIER

A l'unanimité (Gérard MASOCH ne participe pas au vote), le Conseil Municipal, suite à son adhésion au groupement de commandes pour l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) et équipements associés coordonné par la Communauté de Commune Maurienne Galibier, désigne Messieurs Gérard MASOCH, titulaire et Christian FACON, suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres pour l'attribution des marchés.

8. Délibération Reportée

9. APPROBATION DU PRINCIPE DE LA MISE A DISPOSITION POUR LA SAISON 2017/2018 DU PARCOURS ACCROBRANCHE EN HAUTEUR (PAEH) ET DE LA DOUBLE TYROLIENNE DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe du recours à l'appel à candidature pour mettre à disposition le parcours accrobranche en hauteur, implanté place des Bergers et la double tyrolienne implantée dans le vallon du torrent du Charmaix, à Valfréjus, dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Monsieur le Maire est mandaté pour engager toutes les formalités nécessaires.

10. APPROBATION DU PRINCIPE DE LA MISE A DISPOSITION POUR LA SAISON 2017/2018 DE LA PATINOIRE A VALFREJUS DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe du recours à l'appel à candidature pour mettre à disposition la patinoire naturelle, place des Bergers à Valfréjus, dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Monsieur le Maire est mandaté pour engager toutes les formalités nécessaires.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la période du 24 juillet au 25 septembre 2017 indiquées ci-dessous :

- ✎ Décisions n°201701 en date du 31 août 2017 : vente d'une tondeuse DIXON
- ✎ Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 500 000 € auprès de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes pour le financement partiel du pont Cafarel
- ✎ Vente d'un véhicule électrique GOUPIL
- ✎ Renouvellement d'une concession au cimetière
- ✎ Renonciation au Droit de Préemption Urbain - DIA N° 073 157 17 R 0037 - vente SCI DEMIREL/Mme Josiane JAILLETTE
- ✎ Renonciation au Droit de Préemption Urbain - DIA N° 073 157 17 R 0036 – vente SCI LE BARDO/M. BARNI Fabrice
- ✎ Renonciation au Droit de Préemption Urbain - DIA N° 073 157 17 R 0035 - vente M. et Mme UGHETTO-MONFRIN/M. BERNARD Daniel

- ✘ Renonciation au Droit de Prémption Urbain - DIA N° 073 157 17 R 0040 – vente consorts CHOMAZ Marcel et André/M. BUISSON Marc
- ✘ Renonciation au droit de Prémption Urbain - DIA N° 073 157 17 R 0043 vente Consort COLLOMB/M. BLANC Alexis
- ✘ Renonciation au Droit de Prémption Urbain - DIA N° 073 157 17 R 0044 vente Consorts FAVRE BONIFACE/M. Clément GABRIEL
- ✘ Renonciation au Droit de Prémption Urbain - DIA N° 073 157 17 R 0039 vente consorts NUER/CAFFOZ Pierre Antoine et BOUILLOT Charlotte

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 21h50.

A Modane, le 30 octobre 2017

La Secrétaire de séance,

Sandrine JAMMES



Le Maire,

Jean-Claude RAFFIN

